

## Bulletin d'inscription

- OUI, je souhaite participer à la formation ayant pour thème **Journée Compétence - Le mandataire judiciaire à la protection des personnes majeures en établissements de santé, sociaux et médico-sociaux** : formation en distanciel, 02 et 03 avril 2024, 790€ TTC
- OUI, je souhaite participer à la formation ayant pour thème **Journée Compétence - Le mandataire judiciaire à la protection des personnes majeures en établissements de santé, sociaux et médico-sociaux** : formation en distanciel, 02 et 03 décembre 2024, 790€ TTC
- J'ai bien pris note des conditions d'annulation\*.

(NB : le nombre de places est limité, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée\*\*)

### Vos coordonnées

**Établissement**.....  
Adresse.....  
.....  
CP..... Ville.....  
**Stagiaire Nom, Prénom**.....  
Fonction.....  
E-mail.....  
**Responsable formation Nom, Prénom**.....  
Tél. .... Fax.....  
E-mail.....

Cachet :

Date:

Signature:

### Inscriptions :

- par courrier : retournez ce bulletin à LEH Formation : 253-255, cours du Maréchal-Gallieni • 33000 Bordeaux
- par courriel : [formation@leh.fr](mailto:formation@leh.fr)
- par télécopie: 05 57 57 08 69
- en ligne : [www.leh.fr/formation](http://www.leh.fr/formation)

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Bulletin d'inscription à retourner par courrier affranchi à l'adresse indiquée au verso ou par télécopie au 05 57 57 08 69

**Le présent bulletin d'inscription vaut acte d'engagement dès signature.**

\* Conditions d'annulation : les frais d'inscription seront facturés en cas d'annulation la veille de la formation, ou le jour même, ou en cas de non-présentation à la formation. Toute annulation devra être confirmée par courrier recommandé avec accusé de réception reçu par LEH Formation au moins 10 jours ouvrés avant la formation. Les remplacements sont admis, sans frais et à tout moment.

\*\*Cachet de la poste ou date d'émission de la télécopie ou de l'email faisant foi.

### Contact

Tél. 05.57.57.08.68  
Fax 05.57.57.08.69  
[formation@leh.fr](mailto:formation@leh.fr)



Numéro d'existence en qualité  
d'organisme de formation :  
11753475275  
SIRET : 434 161 741 00013

# LEH Formation

## Affaires juridiques



## JOURNÉE COMPÉTENCE - LE MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES PERSONNES MAJEURS EN ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ, SOCIAUX ET MÉDICO- SOCIAUX

**Mardi 02 et Mercredi 03 avril 2024**

Formation en distanciel

**Lundi 02 et Mardi 03 décembre 2024**

Formation en distanciel

**Groupe LEH** un groupe d'experts au service des professionnels de santé

Édition Formation Conseil Évènement

## Pré-requis

Aucun pré-requis exigé

## Objectifs pédagogiques

Maîtriser le cadre juridique et l'organisation pratique de la protection des personnes majeures en établissements de santé, sociaux et médico-sociaux

## Public concerné

Cette formation s'adresse aux personnels des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux exerçant ou intéressés par la profession de mandataire judiciaire à la protection des personnes majeures.

Formation accessible aux publics en situation de handicap.

## Durée

2 jours (12 heures)

## Méthode pédagogique

La formation se déroulera en une présentation théorique des règles juridiques illustrées de cas concrets tirés de la jurisprudence, puis sous forme de questions-réponses pour que les apports du formateur trouvent écho auprès des problématiques rencontrées par les participants.

## Profil intervenant

Avocat, docteur en droit de la santé

## Évaluation de fin de formation

En début de formation: recueil des attentes des participants - En fin de formation: bilan avec le formateur sur l'évaluation de la formation grâce à une fiche d'évaluation qui porte sur l'atteinte des objectifs et un questionnaire de satisfaction à chaud.

Un compte rendu est remis par le formateur.

## Documents remis aux stagiaires

- Les supports de cours sont disponibles sur l'espace client ou distribués lors de la formation
- **Le +** : accès d'un mois à HOPITALEX, base de données de veille et d'information juridique hospitalière

**À jour des derniers textes légaux, réglementaires et recommandations des bonnes pratiques concernant les mandataires judiciaires à la protection juridique des personnes majeures.**

## MODULE 1

### Maîtriser le cadre juridique de la protection

- Comprendre la genèse de la protection juridique des personnes majeures (du Gérant de tutelle au Mandataire judiciaire à la protection des majeures) – son contenu, ses principes directeurs et sa philosophie
- Connaître les conditions de formation de la profession de Mandataire judiciaire à la protection des majeures et les conditions de recours des établissements médicaux et sociaux médicaux
- Disposer d'un référentiel juridique de tous les textes indispensables : lois (2007 et 2016), décrets, rapports, charte, recommandations de bonnes pratiques, et de ressources jurisprudentielles

### Comprendre les besoins et moyens de la protection

- Connaître les mesures alternatives de protection (régime commun de la représentation, protection par le mariage, mandat de protection future, mesure d'accompagnement social ou judiciaire, cas de nullité)
- Maîtriser chacun des régimes de protection d'un majeur (sauvegarde de justice, curatelle et tutelle) : contenu, conditions d'ouverture et levée, cas particuliers, relations avec le juge

## MODULE 2

### Connaître son cadre d'intervention

- Connaître les conditions d'accès et de renouvellement (règles de cumul, procédure d'agrément et de renouvellement)
- Connaître les règles d'intervention (missions, droits et obligations, relationnel, rémunération, contrôle et responsabilité et savoir se repérer dans l'organisation judiciaire, entre les services, les démarches et les procédures à respecter

### Savoir gérer et organiser la mesure

- Gérer le début d'une mesure avec l'établissement d'une relation de confiance, les principales notifications (Centre des impôts, Sécurité sociale, CAF, caisse de retraite, assurance, banque, bailleur etc) et les premières démarches (inventaire des biens meubles, immobiliers, financiers...)
- Organiser le quotidien d'une mesure (vie quotidienne, protection, gestion budgétaire et patrimoniale ; savoir distinguer les actes conservatoires, des actes d'administration et de disposition ; savoir mettre en œuvre la protection de la personne majeure ; connaître les droits et obligations de la personne majeure protégée en matière de santé, de famille, de patrimoine, ainsi qu'au pénal) et sa levée